PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
Fédération des Pyrénées-Atlantiques

Pour l'Europe des Gens. Contre l'Europe de l'Argent

L'info de Boucau vue par les Communistes boucalais

L'Etincelle

Edition : Mars 2019

SAUVER L'HUMA :

L'Humanité, le journal créé en 1904 par Jean Jaurès est en danger extrême, menacé de disparition. Dans la diffusion de l'information par la presse écrite, les chaînes de télévision, le numérique, l'Humanité, avec quelques autres rares organes de presse, reste le garant du pluralisme et de la liberté de la presse.

En effet, **90% de tous les moyens d'information** sont aujourd'hui concentrés entre les mains de quelques milliardaires.

Le Figaro, le Parisien, l'Express, le Point, le Monde, Sud-ouest, VSD...sont la propriété ou sous la coupe de grands groupes d'intérêts des Bettencourt, Dassault, Bolloré, Pinault, Lagardère, Rothschild, etc.…Cette multitude de titres noyant le lecteur pour l'orienter dans une unique manière de penser. Récemment, un magnat de l'industrie tchèque vient de rafler une partie des journaux du groupe Lagardère, achetant Marianne et entrant dans le capital du groupe Le Monde.

La décision du programme du Conseil National de la Résistance assurant l'indépendance de la presse à l'égard des puissances d'argent, de l'Etat et de l'influence étrangère, a ainsi volé en éclat.

C'est donc un enjeu pour le pluralisme et pour la démocratie que l'Humanité continue comme le disait Jaurès : d'avoir le courage de rechercher la vérité et de la dire.

Nous appelons nos lecteurs à participer au soutien financier pour sauver l'HUMA.

Jean Prudet

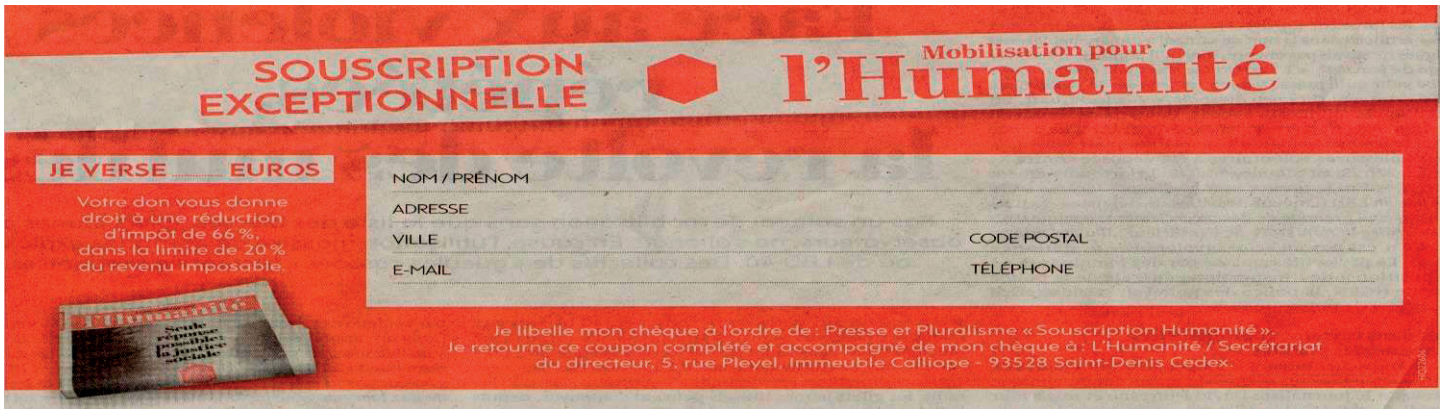
SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE
Mobilisation pour l'Humanité
JE VERSE ..... EUROS
Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
NOM / PRÉNOM
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL
E-MAIL
TÉLÉPHONE
Je libelle mon chèque à l'ordre de : Presse et Pluralisme « Souscription Humanité ».
Je retourne ce coupon complété et accompagné de mon chèque à : L'Humanité / Secrétariat du directeur, 5, rue Pleyel, Immeuble Calliope - 93528 Saint-Denis Cedex.

PROJET SEIXO de construction d'immeubles rue Georges Lassalle.

L'association de défense des riverains a reçu la décision du Tribunal Administratif de Pau qui les déboute exclusivement sur vice de procédure sans avoir, un instant, regardé les questions de fond posées par ce dossier. Leur inexpérience sur l'interprétation des textes en matière de délai d'action a donc suffi pour que le tribunal rejette la requête. Nous avions pourtant attiré l'attention du Maire à deux reprises y compris devant le Conseil Municipal pour mettre en évidence les inconvénients majeurs de ces projets de construction d'immeubles rue Georges Lassalle : Zone UD du PLU, zone résidentielle attenante à une ceinture verte protégée, insuffisance des stationnements, proximité inacceptable des immeubles projetés avec les maisons individuelles voisines et les problèmes inhérents à l'état catastrophique de la rue Georges Lassalle engendrant des dangers pour les riverains : pas de trottoirs, etc.

suite P2

En dépit de nos mises en garde afin que soient prises en compte ces questions importantes le Maire a donné carte blanche aux deux promoteurs sans demander la moindre modification de leurs projets.
Nous avions pourtant reçu la signature de quatre-vingt personnes voisines du secteur impacté.
La requête a été rejetée. L'association ne disposant pas des ressources permettant de vérifier les allégations qui indiquent précautionneusement que la date de dépôt est validée par une attestation du Maire « jusqu'à preuve du contraire ! ».

Les personnes impactées restent très vigilantes sur la suite de cette affaire et tiendront informé la population de l'évolution de ce dossier.
L'article du journal Sud-Ouest du lundi 18 février 2019 sous le titre « procédure en cours » indique une « condamnation » par le tribunal administratif de Pau or il s'agit d'un rejet d'une requête selon les propres termes de l'ordonnance. Est-ce que les mots ont toujours le même sens ?
L'association récuse cette formule.

Joël Da Silva

La mandature du Maire actuel Francis Gonzalez, a été essentiellement marquée par un autoritarisme et un narcissisme déplacé et excessif, qui l'ont amené à prendre des décisions irréfléchies et gravissimes pour notre collectivité. L'abandon du projet de rénovation des places Pierre Sémard et Gabriel Péri (42 000€ dilapidés), qu'il avait pourtant voté lorsqu'il siégeait dans l'opposition, de celui de l'aménagement du quartier de La Lèbe (deux millions d'argent public dilapidés), ou de celui de la rénovation du CCAS (500 000€ là aussi dilapidés), démontrent s'il en était encore besoin, les désastres causés par cette politique.
Si vous voulez que cela change, que l'humain et l'intervention citoyenne soient au coeur d'un projet municipal réfléchi et partagé, nous vous invitons à rejoindre notre ambition de constituer une équipe de large rassemblement citoyenne à laquelle nous travaillons en vue de la prochaine échéance de Mars 2020.

Jean Dubourdieu

Logements sociaux : on avance ou on recule ?

L'élu en charge de l'urbanisme à la ville du Boucau, Gilles Lassabe, se satisfait pleinement de la loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement, et du Numérique). Entre autres turpitudes, cette loi permet de comptabiliser les logements en accession sociale à la propriété dans le pourcentage de logements locatifs sociaux, ce qui a été le cas avec le programme "Le Casino », livré partiellement en 2018. Cela arrange les chiffres mais n'apporte aucun progrès en la matière, et contribue à affaiblir la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) qui impose aux communes de plus de 5000 habitants 25% de logements locatifs sociaux. A BOUCAU avec 16,88% nous sommes encore loin du compte. Francis Gonzalez et son adjoint précité avaient pourtant annoncé triomphalement que les 20% seraient largement dépassés à la fin de cette mandature. Or en 2019 si les délais de constructions sont respectés, il sera construit 105 logements locatifs sociaux. Dans le même temps 105 logements collectifs en accession à la propriété privée verront le jour. Donc en ajoutant les permis de construire délivrés pour les maisons individuelles, 2019 sera une année de régression. Et oui, les chiffres sont parfois têtus.

Corinne Loustalet

Toilettes publiques au centre-ville

Interpellé il y a quelques jours par un couple me demandant où se trouvent les sanitaires publics au centre-ville de Boucau, j'ai été bien embarrassé pour leur répondre.
En effet, ceux de la place Péri sont fermés toute la semaine, ouverts uniquement et partiellement le samedi jour de marché. Il faut dire que cet équipement d'une autre époque, qui aurait dû être démoli lors du projet de rénovation des places Péri et Sémard prévu par l'ancienne équipe municipale, pour faire place à des toilettes modernes comme on en voit dans toutes les villes, est toujours dans le même état depuis 50 ans. Aucune amélioration n'a été réalisée place Péri, et rien n'a été prévu à cet effet sur une place Sémard totalement ratée, inappropriée, et déjà obsolète. Cela est révélateur de l'incompétence de l'équipe actuelle : on détruit, on commence tout et on finit rien.

Jean Pierre Crespo

Et vogue la galère...

Le projet des navettes fluviales, datant de 2011, devrait aboutir le 1er juillet 2019. Sauf que... les conditions requises ne semblent pas remplies. En effet, il est souhaité une vitesse de 10 noeuds pour optimiser la traversée de l'Adour; elle est autorisée à 5 noeuds actuellement. Il faudrait 3 bateaux afin d'observer une rotation régulière mais il n'y en aura qu'un. Il conviendrait d'un parking multimodal conséquent à la Cale, or il ne peut contenir que 40 places. Il sera proposé une navette par heure l'été, accostant à la Barre d'Anglet uniquement pendant cette saison et une toutes les 40 minutes l'hiver avec un arrêt à la mairie de Bayonne, peu desservie par les bus...!!! Et tout cela pour la modique somme allant de 900 000 euros/an (selon la police) à 1,2millions selon d'autres sources d'infos n'ayant pas d'intérêt financier ou électoral dans cette histoire. Décidément, le capitaine Némo navigue en eaux troubles...

Corinne Loustalet

Edito de Jean Pierre Crespo : Que nous réservera 2019 ?

Le blocage de nos salaires ? Le SMIC remplacé par des "primes d'activité" ? Des heures supplémentaires promues au lieu du partage du travail ? La casse des cotisations sociales, la fin du salaire brut, et la mort du budget séparé de la sécurité sociale ? La casse de la retraite par répartition, son remplacement par un système par points ajustable selon leurs désirata financiers ? La fin de l'état de droit dans les entreprises ?

L'arrivée d'ordonnances faisant fondre les institutions représentatives du salariat ? N'y aura-t-il plus que 200 000 salariés élus, mandatés et protégés, au lieu de 425 000 ? L'école sera t'elle sélectionniste, privatisée, l'accès à l'université soumis à des tarifs inabordables ? Un système de santé conçu pour limiter les soins, laisser mourir les patients dans les couloirs des hôpitaux, par manque de personnel hospitalier ? Le remplacement des fonctionnaires par des contractuels soumis ou pire encore, par des bornes informatiques et des répondeurs automatiques ?

Allons-nous subir cela, ou assister enfin au rassemblement des luttes, à une France du monde du travail qui n'accepte plus de subir ? L'arc en ciel des blouses blanches, des gilets jaunes, des cols bleus, des robes noires, des bottes vertes, et des chasubles rouges va t'il enfin converger vers une lutte constructive ?

C'est en tout cas ce à quoi travaille le Parti Communiste Français, à l'aube des élections Européennes, avec une liste conduite par Ian Brossat et Marie Hélène Bourlard, ouvrière des Hauts de Seine, pour faire enfin entrer le monde du travail au conseil Européen.

Jean Pierre Crespo

Que les nouveaux habitants (et peut être même les anciens) n'hésitent pas à pousser la porte du CCAS, ils y trouveront :

Les services obligatoires qui sont :

L'instruction des dossiers d'aide sociale, les obligations alimentaires, les cartes d'invalidité,

Le RSA (Revenu de Solidarité Active) pour les femmes, hommes et couples sans enfant à charge,

Les plans canicule et grand froid

Au fil des années se sont greffés des services indispensables au bien-être de la population :

Les animations pour les seniors,

La lutte contre la précarité qui se matérialise par des aides financières, alimentaires, des ventes de cartes de transport collectif à tarif réduit en fonction des ressources

L'aide à la constitution des dossiers de demande de logements,

Le portage des repas,

L'aide administrative : incluant une multitude de démarches, conseils et dossiers d'admissions dans les différents établissements pour seniors, caisses de retraites, téléalarme, dossiers de demande d'aide pour perte d'autonomie, dossiers de prises en charge pour les services d'aide à domicile (même dans le cas d'un premier refus par la caisse de retraite, demander un recours, la personne chargée du dossier argumentera la demande).

Les aides à domicile : ce service créé en 1966 (la première aide-ménagère Christiane Ducom est toujours active au sein de l'équipe du Vestibule) emploi des aides à domicile, des auxiliaires de vie, chargées de la prise en charge globale de la personne (entretien du logement, repas, courses, accompagnement) …..Deux types de fonctionnement régissent ce service d'aide à domicile :

le service Prestataire : le CCAS est l'employeur et est conventionné avec les différentes Caisses de Retraites et l'Aide Sociale du Conseil Départemental, les prises en charge étant conditionnées par le niveau des ressources du demandeur ;

le service Mandataire : le CCAS se charge des démarches administratives pour les personnes qui en font le choix, le bénéficiaire reste l'employeur et règle la prestation au CCAS, c'est là la principale différence.

Les prises en charge évoluant suivant la perte d'autonomie, une personne bénéficiant du service Mandataire peut être basculé vers le service Prestataire

Le service infirmier : le plus ancien service de la ville de Boucau, qui pourrait paraitre obsolète, compte-tenu du nombre de cabinets d'infirmiers libéraux. C'est ici que la dimension de proximité prend tout son sens et toute son importance.

Au CCAS, le travail d'équipe de tous les acteurs sociaux préserve au maximum les personnes âgées, invalides, fragilisées par une attention bienveillante, efficace et sécurisante de tous. Il y a de la compétence et de l'efficacité dans cette équipe. Outre la politique gouvernementale de restrictions budgétaires et les restrictions des caisses de retraites, (qui prônent le maintien à domicile mais élaguent les accords de prise en charge), aucune « sape » ni intérieure, ni extérieure ne doit venir déstabiliser l'esprit « Boucalais » de solidarité de ces services.

Monique Champagne

Aménagement de la rue Georges Lassalle : rendons à César ce qui appartient à César

Cela devenant une habitude, Francis Gonzalez, s'approprie sans scrupule le travail et les décisions prisent par d'autres avant son élection. C'est ainsi que, toute honte bue, il voudrait faire croire que les avancées sur les futurs travaux de cette rue Georges Lassalle, sont à mettre à son actif. Eh bien non il n'en est rien et les divers échanges de courriers, ou de comptes rendus de réunions, le prouvent. Cette rue est départementale sur sa partie boucalaise, (RD460) mais le Conseil Départemental des Landes ne l'a jamais reconnue (voir courrier du 6 Mars 2009). Malgré cela les élus de Boucau et de Tarnos avaient convenu d'une étude hydraulique avec une participation de l'ACBA, et d'un relevé topographique lancé par le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques. Afin d'en sortir par le haut, les élus de Tarnos avec leur Maire Jean-Marc Lespade, ont décidé de prendre à leur compte les travaux d'aménagement sur leur commune. Celui qui décide étant bien sûr celui qui paye, Francis Gonzalez, n'a, jusqu'à preuve du contraire, aucune autorité pour faire voter les dépenses de Tarnos. Les travaux d'assainissements, des eaux usées et pluviales étant à charge de la CAPB pour les effluents en provenance de Boucau, aucun de ces travaux ne sera à charge de cette commune en 2019. Donc, acte !

Jean Pierre Crespo

CA BOUGE CHEZ LES COMMUNAUX

Vendredi 22 février 2019, les agents municipaux de la mairie et du CCAS ont cessé le travail et se sont rassemblés sur le per ron de la mairie. Les revendications du personnel soutenues par la CGT : augmentation de la participation employeur à la prévoyance de 20 € par mois représente 0,0028 % du budget global et abrogation du jour de carence, 0,0039 %. OUI, comme l'indique le tract CGT des territoriaux de Boucau : «on ne ruine pas la collectivité». Pourtant, ces revendications n'ont pas reçu à ce jour, de réponses positives de la part du Maire. La section PCF de Boucau soutient sans réserve cette action. Le groupe communiste avait demandé le retrait de l'application du jour de carence et l'attribution de la prime « Macron » lors du Conseil Municipal de février, rappelant que Tarnos, dirigé par un maire communiste n'applique pas le jour de carence. Il y a bien une conception communiste du progrès social et une autre « macroniste ».

Christine DAVID.

Nécrologie

Probablement la doyenne de Boucau, âgée de 109 ans, **Marie Raymonde Morlaas** nous a quitté le 20 février. Elle était la maman de notre camarade Jean Claude, un des rédacteurs bien connu de l'Étincelle, et de notre amie Simone. À eux et à toute la famille nous présentons toutes nos sincères condoléances.

Histoire de Boucau

Jean Baptiste Lanusse (école maternelle) : Jean-Baptiste Lanusse entra, en 1909, comme ouvrier à l'usine de produits chimiques Saint-Gobain du Boucau (Basses-Pyrénées) ; la même année il adhéra au Parti socialiste et s'inscrivit à la section syndicale C.G.T.. Au retour du service militaire, il travailla comme docker. Mobilisé en 1914, il fit toute la guerre dans l'artillerie (il fut blessé deux fois). En 1919, embauché aux Forges de l'Adour, il milita au syndicat des ouvriers métallurgistes du Boucau et passa à la C.G.T.U. Lors de « l'affaire de la taxe civique « et surtout à l'occasion de la grève perlée d'août 1928, il se fit remarquer et fut renvoyé de l'usine. Membre du Parti communiste depuis 1921, il fut élu conseiller municipal du Boucau en 1929 et adjoint au maire le 12 juillet 1930. Aux élections municipales de 1935, il figura en tête de la liste communiste et devint maire du Boucau le 19 mai. Révoqué en septembre 1939, arrêté, relâché et interdit de séjour, il fut emprisonné en 1940 pour détention et distribution de tracts communistes ; il fut interné en Algérie. A son retour en 1944, il retrouva sa fonction de maire et reprit son activité militante. Maire pendant 34 ans et Maire Honoraire, réalisateur exceptionnel, Boucau lui doit beaucoup de son développement.

La montée du Mont Blanc par Sébastien Dubau (première partie)

« Parce qu'il est là…l'Everest !!»

En couverture de la réédition d'un horssérie du National Géographic consacré aux plus grandes expéditions, Edmund Hillary, premier homme à atteindre le sommet de l'Éverest, en compagnie du sherpa Tenzing Norgay, le 29 mai 1953. Pourquoi choisir comme illustration cet exploit plutôt qu'un autre ? Parce qu'à nul autre pareil, selon la formule consacrée ? Vraiment ? Peary contre Cook à l'assaut du Pôle Nord ? Shakleton, Amundsen dans l'enfer du Pôle Sud ? Jacques Piccard ? Charles Lindbergh ? Neil Armstrong. La liste est très longue… Le simple fait de partir à l'assaut de la plus haute des montagnes se confondrait-il avec la mère des batailles (contre la nature) ? Peut-être… Y aurait-t-il une dimension symbolique ? Assurément… En filigrane, Moïse, du haut de ses 80 ans qui gravit le Sinaï… Une dimension absurde ? Incontestablement ! [Mais l'absurde est un puissant moteur de l'Histoire]. Edmund Hillary ne serait vraisemblablement jamais arrivé au sommet ce 29 mai 1953 si 29 ans plus tôt John Mallory n'avait tenté cette folle entreprise qui alimente encore aujourd'hui les rumeurs les plus insensées … Ce même Mallory qui lors d'une conférence de presse à New York où des journalistes qui lui demandaient absurdement pourquoi il voulait escalader l'Éverest, leur répondit avec absurdité MAIS pour la postérité : « Because it is there » « Parce qu'il est là ». Mallory toujours, qui escalada le Mont Blanc en 1911… Alors, pourquoi ai-je voulu escalader le Mont Blanc à mon tour? Non pas pour « mettre mes pas dans ceux de Mallory » ou, selon la formule chère à Jean-Claude Ameisen, être un nain juché sur les épaules d'un géant, non… J'ai voulu escalader le Mont Blanc parce qu'il était là… Mais pas seulement. Qu'aurait été l'entreprise d'Hillary sans Tenzing Norgay ? L'expédition de Mallory sans Irvine ? L'ascension d'Herzog sans Lachenal ? Et plus près de nous, la descente (!) de Joe Simpson sans Simon Yates (sur laquelle je reviendrai) ? Les analogies entre gens de mer et gens de montagne s'arrêtent très précisément là où le dépassement de soi en haute altitude requiert d'être deux… Les chaines (de montagnes) sont parfois si lourdes qu'il faut être deux pour les porter… Souvent un maître et un disciple… À New York, ce jour-là, pas un journaliste falot n'avait relevé que le « Because it is there » renvoyait peut-être à « parce que c'était lui, parce que c'était moi »… Montaigne et La Boétie ont élevé la pensée française vers les plus hauts sommets et moi, modeste disciple, je rongeais mon frein sur les bords de l'Adour, attendant le retour de Jean-Louis, mon maître, guide de haute montagne cauterésien, pour qu'il m'emmène à Chamonix. Gens de la Cale de Boucau, gens de Cauterets, gens de mer et gens de montagne se rejoignent par contre sur l'extrême déférence qu'impriment sur eux les hautes vagues déferlantes à faire vrombir les haubans et l'orage qui fait bourdonner les mousquetons (dont on ne peut se défaire), encordé sur la face nord du Vignemale… Seul le contact avec la nature extrême, le « wild » est dispensateur d'une insondable décence… d'une impénétrable patience, disciple de sapience.

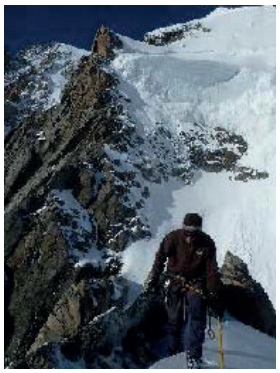

Deuxième partie à la prochaine Etincelle
« Parce qu'il est là le Mont Blanc !!»

Web : pcf.boucau.fr adresse courriel : pcf.boucau@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Jean Molères - Supplément des Nouvelles des PA Commission paritaire 0113P11421 - Imprimerie spéciale PCF